



Signalement de propos et de dénigrement au travail

Par **mamiesissi**, le **28/04/2015** à **17:17**

Bonjour,
Mon fils est embauché en CDD depuis environ 2 mois et demi dans un supermarché pour la mise en rayon.
Depuis son entrée dans l'entreprise, il subit fréquemment des remarques désobligeantes, des propos dévalorisants sur son travail, une surveillance exagérée, des pressions.
Il est à chaque fois convoqué par la directrice qui lui reproche de ne pas travailler assez vite et qu'elle le surveille sur la caméra. Elle lui a même demandé de retirer son pull sous prétexte que s'il travaillait plus vite il n'aurait pas froid, et donc n'avait pas besoin de pull. pourtant son travail est toujours fait en temps et en heure. Une fois on lui reproche de ne pas aider les autres, la fois d'après on lui reproche qu'il n'a pas à les aider. Ce matin il a été convoqué sur dénonciation d'un autre employé qui dit qu'il ne travaille pas assez vite, il était seul dans le bureau contre la patronne, la directrice et 4 employés et personne pour le soutenir.
Il ne veut pas retourner au travail car il se sent mal.
Que peut-on faire? merci à l'avance pour votre aide et vos réponses.

Par **moisse**, le **28/04/2015** à **18:32**

Bonsoir,
Vous n'avez qu'un son de cloche.
Quand une entreprise embauche sous contrat il est rare que le personnel se ligue contre lui, surtout s'il s'agit d'un jeune.
Il s'est donc rendu impopulaire pour une raison ou une autre.
Dans l'état actuel des choses, il vaut mieux poser le problème sur la table et:
* demander d'abrégier de la durée du CDD pour libérer le jeune et l'entreprendre
* ou obtenir des attestations en sa faveur, si c'est possible pour signaler par écrit à l'entreprise une situation de harcèlement conduisant à dégrader les conditions de travail et porter atteinte à sa dignité.
Sinon pas grand chose à faire.